

Conseil Municipal des Jeunes

DOSSIER D'INSCRIPTION

**Tu souhaites t'impliquer
concrètement pour
Monein ?**

**Tu as des idées d'amélioration
pour notre commune ?**

**Exprime-toi et deviens membre du
Conseil Municipal des Jeunes de
Monein**

Chers futurs Conseillers juniors,

Conformément aux engagements que j'avais pris, le Conseil Municipal Junior de Monein a vu le jour en 2021. Les premiers conseillers juniors s'y sont inscrits, avec enthousiasme et détermination, décidés à faire aboutir leurs désirs et leurs idées.

Votre implication dans le CMJ sera le reflet de la vitalité et du dynamisme de la jeunesse de notre territoire. Nous vous proposons ainsi de devenir de véritables acteurs sur des décisions et des sujets qui vous concernent pour que Monein puisse voir éclore des projets émanant directement de vos idées et de vos besoins.

Notre territoire est votre territoire, pour aujourd'hui et pour demain.
Viens le construire avec nous, nous comptons sur toi !

Bertrand VERGEZ-PASCAL
Maire de Monein

Le CMJ, C'est quoi ??

Un groupe de jeunes motivés et disponibles pour participer à la vie de Monein et proposer des actions. C'est une instance qui fonctionne sur le modèle du Conseil Municipal des adultes, où l'on peut participer activement à la vie de sa commune en prenant des décisions et en menant des projets.

Faire partie du CMJ :

- *c'est le moyen de s'exprimer,*
- *d'être ainsi le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale,*
- *de proposer et de réaliser des projets,*
- *d'informer la jeunesse locale,*
- *de représenter la jeunesse lors de différentes manifestations,*
- *de s'investir dans l'action publique.*

Le CMJ est l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie.

L'Encadrement du CMJ : Des élus et un animateur du Centre Social

L'organisation du CMJ :

Des commissions (1 par mois) pour échanger et travailler sont mises en place et gérées par l'animateur et les élus en charge du CMJ. Des personnes extérieures « Ressources » pourront être invitées en fonction des projets et des besoins.

Des séances plénières (si besoin) : elles seront réunies lorsque les conseillers devront voter des projets avec un budget supérieur au budget annuel alloué, ou si le(s) projet(s) concerne(nt) un investissement important ou si le CMJ est sollicité par le Conseil Municipal.

Le CMJ dispose d'un budget qui lui permet de financer des actions annuelles, mais également d'un secrétariat et d'un lieu pour se réunir ainsi que des moyens techniques.



**PARTIE
CONSEILLER(E)**



Je, soussigné(e),

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse complète	
	
	
Courriel	
Etablissement scolaire et classe	

déclare m'inscrire au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de MONEIN pour le mandat 2024/2025.

Je m'engage à assister régulièrement aux réunions des commissions de travail et plénières.

Fait à, le

Signature du Conseiller(e) Junior

PARTIE

REPRESENTANT(E) LEGAL(E)



Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la ville de Monein. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, votre enfant étant mineur, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je soussigné(e),

Nom et Prénom	
Représentant(e) légale(e) de l'enfant	
Domicilié(e)	
Courriel	



Autorise :

- mon enfant à s'inscrire au Conseil Municipal des Jeunes de Monein pour le mandat 2024-2025,
- la prise de photographies ainsi que l'utilisation et la diffusion de l'image de mon enfant sur les supports de communication : fiches de Conseiller, supports de communication de la mairie, presse locale, bulletin municipal, etc...
- mon enfant à participer à toutes les actions liées au CMJ de Monein, et m'engage à faire tout mon possible pour qu'il soit présent aux différentes manifestations,
- J'autorise le partage de ces données personnelles aux partenaires institutionnelles

Protection des Données Personnelles

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) : Règlement (UE) 2016/679, nous vous informons que les données personnelles **recueillies et collectées** dans le cadre de ce formulaire font l'objet d'un traitement (Art.13 du RGPD) dont les finalités sont la transmission auprès des administrés de la commune. Les données seront conservées pendant toute la durée du mandat électoral, soit 6 ans. Vous avez la possibilité à n'importe quel moment de retirer votre consentement sur l'utilisation de vos données en nous faisant la demande. Le Délégué à la Protection des Données personnelles est le Centre de gestion de la fonction publique territoriale. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Fait à, le

Signature du Représentant légal

